

Anne Hidalgo annonce de nouvelles aides d'urgence pour les réfugiés en Irak et en Serbie

Anne Hidalgo va proposer au Conseil de Paris d'attribuer 100.000€ d'aides d'urgence pour venir en aide aux réfugiés à travers deux projets, l'un dans la province autonome du Kurdistan irakien, l'autre pour l'ONG Care France qui agit dans un camp de transit en Serbie.

Des centaines de milliers de personnes sont poussées sur les routes de l'exode par les conflits qui touchent leur pays, arrivant en Europe via la Turquie ou la frontière maritime de la Grèce. Depuis de nombreux mois, conformément à sa tradition d'accueil, la Ville de Paris s'est engagée aux côtés de l'État français dans la mise à l'abri de ceux qui sont arrivés sur son territoire.

Anne Hidalgo tient aussi à agir en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans les régions d'origine ou dans les lieux de transit des réfugiés. « Nous avons la responsabilité de poursuivre l'action de solidarité envers ces milliers de personnes fuyant les conflits », souligne-t-elle. A ce titre, elle proposera au prochain Conseil de Paris, d'allouer deux nouvelles aides d'urgence, de 50.000€ chacune, à l'ONG Care France et à l'association *Shennong & Avicenne* pour venir en aide à ces populations.

Depuis la fermeture des frontières hongroises, les réfugiés ont été contraints de modifier leur parcours. Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés, près de 420.000 d'entre eux seraient aujourd'hui en Serbie. Les conditions sanitaires du camp de Berkasovo n'ont cessé de se dégrader avec l'arrivée de l'hiver et les besoins en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont prioritaires. L'aide d'urgence de la Ville de Paris, au titre de son dispositif de Solidarité Eau et Assainissement, permettra à l'ONG Care France de distribuer des kits d'hygiène et d'eau aux réfugiés du camp de Berkasovo.

Paris poursuit également son action volontariste de soutien aux réfugiés dans la région autonome du Kurdistan irakien. Une aide d'urgence à l'association *Shennong & Avicenne* permettra ainsi de procurer, grâce à un dispensaire médical mobile, des soins de première nécessité, des consultations, des soins spécifiques aux pathologies des femmes et de leurs enfants, et un suivi psychologique pour les victimes de tortures et de sévices sexuels.